

Le 13 mai 2016

Monsieur Mark Davies  
Président  
Les Éleveurs de dindon du Canada  
7145, avenue Credit Ouest  
Édifice 1, pièce 202  
Mississauga (Ontario) L5N 6J7

Objet : Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)

Monsieur,

Je tiens à vous remercier ainsi que les membres de votre direction, Calvin McBain et Rachelle Brown, et votre personnel, d'avoir rencontré le Conseil des produits agricoles du Canada le 4 mai 2016. Les membres du Conseil sont très reconnaissants d'avoir eu l'occasion de discuter de manière franche et productive des récentes activités des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ainsi que de leurs priorités stratégiques et des défis que réservent 2016. Comme convenu, nous ferons un suivi avec vous au sujet du rapport de la décision arbitrale.

À sa réunion du 3 au 5 mai 2016, le Conseil a examiné la demande de modification du *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)* pour la période réglementée 2016-2017 présentée par les ÉDC dans votre lettre du 8 avril 2016. Les membres du Conseil ont convenu que la modification était nécessaire à la mise en œuvre du plan de commercialisation et qu'elle satisfaisait aux exigences de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, de la Proclamation visant l'Office, de l'Accord fédéral-provincial et son annexe ainsi que des règlements administratifs de l'Office.

Par conséquent, je suis heureux de vous informer que les membres du Conseil ont approuvé la modification proposée du contingent de dindon, qui totalisera donc 189 311 576 kg (poids éviscéré). Cette modification témoigne aussi de l'augmentation du marché d'exportation et des exigences liées aux éleveurs multiplicateurs ainsi que du besoin de réduire l'inventaire des oiseaux entiers en prévision des besoins projetés du marché pour la période de contrôle 2016-2017.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou Nathalie Vanasse, directrice, Affaires du Conseil et communications, au 613-759-1562, ou par courriel à l'adresse [nathalie.vanasse@agr.gc.ca](mailto:nathalie.vanasse@agr.gc.ca).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent Pellerin  
Président